



# Sierra Leone / Liberia

## Populations affectées par la guerre dans la région de Mano River

Résumé du rapport en anglais

Publié par Médecins Sans Frontières en May 2002

Document en provenance du site internet de Médecins Sans Frontières

<http://www.msf.fr>

Tous droits de reproduction et/ou de diffusion, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays, sauf autorisation préalable et écrite de l'auteur et/ou de Médecins Sans Frontières et/ou de la publication d'origine. Toute mise en réseau, même partielle, interdite.

## PRESENTATION GENERALE

L'Afrique de l'Ouest représente toujours un paysage extrêmement complexe et étroitement interdépendant, à la fois en termes de politique et de situation humanitaire. Alors que la guerre a officiellement pris fin en Sierra Leone et que la plus importante force onusienne chargée du maintien de la paix (UNAMSIL) a été déployée dans l'ensemble du pays, le conflit au Libéria a pris de l'ampleur. De nouvelles vagues de réfugiés cherchent asile en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Des milliers d'autres personnes sont sans cesse déplacées à l'intérieur même du Libéria.

Des dizaines de milliers de Sierra-Léonais quittent soit le Libéria et la Guinée voisins, soit les camps de personnes déplacées de Sierra Leone, pour rentrer chez eux. Parallèlement, des centaines de milliers de gens se déplacent au sein de la sous-région, passant souvent par les mêmes villes et les mêmes camps.

Il en résulte une situation pour le moins confuse. De nombreuses questions se posent quant au déroulement de ces déplacements. Ces populations, qui fuient les conflits depuis plus de 10 ans, peuvent-elles réellement décider si elles sont prêtes ou non à rentrer chez elles ? Les conditions nécessaires pour que ces déplacements s'effectuent humainement et adéquatement, selon les normes internationales, sont-elles en place ? Existe-t-il des programmes d'assistance appropriés pour aider les gens à refaire leur vie dans les régions de Sierra Leone dévastées par la guerre ? Qui est chargé d'assurer la protection de ces personnes dans un climat politique aussi tendu ? Qui décide à quels groupes (Libériens déplacés, Sierra-Léonais de retour, etc.) accorder une aide ?

Alors que le Libéria se voit imposer à nouveau des sanctions et que le processus de paix, représentant un investissement de plusieurs millions de dollars, touche à sa fin en Sierra Leone, il semble que l'aspect humain de ce conflit, c'est-à-dire les droits des personnes à la protection et à l'assistance humanitaire, ait été perdu de vue dans le désordre politique.

### 1. Sierra Leone

Aujourd'hui, la Sierra Leone s'efforce d'oublier la guerre et de se tourner vers l'avenir. Cependant, cette guerre laisse derrière elle un lourd héritage : plus d'un million de Sierra-Léonais ont fui leur domicile au cours de 10 années d'une lutte acharnée. En février 2002, selon les estimations de l'ONU, 250 000 d'entre eux étaient réfugiés dans les pays limitrophes et environ 140 000, soit 10 % de la population, en situation de personnes déplacées, à l'intérieur du pays.

En prévision des élections et du retrait futur de l'UNAMSIL, ces réfugiés et personnes déplacées ont été renvoyés dans leur région d'origine par l'ONU et le gouvernement de Sierra Leone dans le cadre de son programme de réinstallation. Un programme dont on est tenté de penser qu'il n'a de réinstallation que le nom. Répondant à des raisons politiques nationales et internationales, ce processus, où les problèmes abondent, souffre d'une piètre préparation, d'une mauvaise organisation et d'une implémentation inefficace. Les victimes en sont les centaines de milliers de personnes déplacées ou de retour au pays qui, dans ce tourbillon de mauvaise gestion et de rejets de responsabilités, ont vu leurs droits et leur protection amoindris.

La toile de fond de la situation actuelle est faite d'horreurs et d'humiliations. Pendant dix ans, ces victimes de la guerre ont vu mourir leurs êtres chers, longuement souffert de la faim, subi des violences physiques et dû fuir à plusieurs reprises devant divers groupes armés.

Même une fois quittée la Sierra Leone, la lutte pour la survie a continué à être un véritable cauchemar dans des pays d'asile.

Les problèmes auxquels se trouvent confrontés les Sierra-Léonais déplacés dans cette région du globe semblent exacerbés par le choix de partenaires opérationnels, sous le contrôle des agences de l'ONU. C'est principalement vrai dans le cas des personnes déplacées. L'agence de l'ONU mandatée par le Secrétaire Général de l'ONU pour garantir assistance et protection aux déplacés (OCHA; the Office for the Coordination of

Humanitarian Affairs) n'est pas opérationnelle, mais un organisme coordinateur. Elle dépend donc de partenaires opérationnels pour remplir ce rôle.

La principale agence de l'ONU chargée d'approvisionner ces populations en nourriture est le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Comme il s'agit d'une agence de l'ONU, elle dépend des chiffres fournis par les partenaires opérationnels. Tâche difficile lorsque les chiffres sont peu fiables, et que la population d'un camp donné varie d'un recensement à l'autre.

Du fait de l'ampleur de la corruption dans les camps et du cruel manque de nourriture par foyer dans la région, les familles doivent se procurer leur nourriture de diverses façons. Ceci entraîne toutes sortes d'abus.

C'est dans ce contexte de guerre, de corruption et de lutte constante pour la survie, que des rapports ont fait état d'échanges de relations sexuelles contre de la nourriture par divers individus, dont des enfants. Et c'est dans ce même contexte que les programmes actuels de rapatriement et de réinstallation s'effectuent dans la sous-région.

### **La vérité sur le rapatriement et la réinstallation**

Dans le cadre de l'exercice courant, il doit être clairement établi qu'il s'agit pour l'instant d'un programme logistique et non pas d'un véritable programme de réinstallation. Ceci est dû à un manque de respect des droits fondamentaux des individus à choisir leur destinée et à être traités dignement à chaque étape de leur retour. Ces problèmes se sont présentés sous différentes formes et sont la conséquence de nombreuses difficultés.

La grande majorité des Sierra-Léonais qui rentrent aujourd'hui chez eux ne trouveront rien à leur retour. Leurs maisons ont été brûlées et des villages entiers complètement rasés. Il n'y a souvent ni eau potable, ni secours médicaux, ni écoles, ni emplois. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des zones rurales les plus touchées, à l'est et à l'ouest du pays, vers où sont dirigés la plupart des réfugiés qui rentrent au pays. Aujourd'hui, dans les nombreuses zones de Sierra Leone où les personnes déplacées sont réinstallées, très peu de projets sont en place pour l'installation de services essentiels.

Etant donné la façon dont ce programme est appliqué, les droits fondamentaux des individus – le choix du moment du retour, les moyens de transport, la provision de fournitures suffisantes et adéquates pour effectuer la transition – ne bénéficient d'aucune protection. Le processus qui en résulte ressemble plus à une expulsion qu'à une réinstallation.

Les problèmes se retrouvent à chaque étape du processus, étant donné que les diverses agences concernées, principalement les Nations Unies et leurs partenaires opérationnels, n'assument pas leurs responsabilités. Les conséquences d'un programme aussi désorganisé continueront à se faire sentir pendant des mois. Avec l'arrivée de la saison des pluies, on peut s'attendre à une prolifération de maladies transmises par l'eau, comme le choléra et la shigellose, en raison d'un manque d'eau et d'installations sanitaires dans la plupart des zones de réinstallation. Il existe également un risque de malnutrition, la quantité de nourriture fournie n'étant pas suffisante pour couvrir la disette qui s'ensuivra, et aucun programme agricole adéquat n'étant en place pour répondre à leurs besoins.

## **2. Libéria**

La population du Libéria a connu des périodes difficiles au cours des ans. De nombreux Libériens ne sont que trop familiers de la vie dans les camps de réfugiés, ayant dû fuir leur domicile durant la guerre civile des années 90 qui a duré 8 ans. Cette guerre, désormais appelée « la première guerre » par de nombreux Libériens, n'est pas couverte dans ce rapport. Tous les événements décrits ici se rapportent au conflit actuel. Tous les noms ont été modifiés afin de protéger l'identité des individus concernés.

Depuis l'an 2000, date des premières attaques dans le cadre de ce nouveau conflit, les Libériens ont connu diverses situations qui ont dicté les options possibles en termes de destinations de fuite. L'option « choisie » (difficile de parler de choix quand on nous explique « nous avons fui dans la seule direction où il n'y avait pas d'affrontements ») détermine le statut qui leur est conféré (réfugié ou déplacé) et donc l'assistance qui leur est offerte.

Le conflit au Libéria se durcit quotidiennement. Les camps de déplacés du comté de Bong sont vides, du fait des nouvelles attaques qui ont eu lieu contre la ville de Gbarnga. Les résidents du camp se sont enfuis en même temps que les habitants de la ville (environ 40 000 personnes au total) de peur de se retrouver pris entre deux feux. En conséquence, un nouvel afflux considérable de population fuit, soit vers l'étranger (principalement Côte d'Ivoire et Guinée), soit vers Monrovia, soit pour se terrer en brousse. Pour la grande majorité de ces individus, ce n'est pas la première fois qu'ils fuient un conflit.

### Personnes déplacées

Depuis l'an 2000, le conflit a fortement déstabilisé le Comté de Lofa et, plus récemment, a gagné du terrain dans les comtés de Grand Cape Mount, Bomi Hills et Bong, poussant les populations à fuir.

Cependant, les populations en fuite aujourd'hui avaient pour la plupart déjà quitté leurs foyers il y a plusieurs mois. Dans l'impossibilité de rejoindre les camps des comtés de Bong, Bomi et Grand Cape Mount (Tarvey, Jene Manna, Sawmill, etc.) ou ceux plus proches de Upper Lofa (Belefanai), étant donné la position du front, elles survivaient cachées dans la brousse. De nombreuses familles avaient subi des attaques de divers groupes armés au cours de l'année précédente, au cours desquelles ces groupes s'étaient non seulement livrés à des enlèvements, mais aussi des viols, des assassinats et des personnes avaient été brûlées vives dans leur maisons. Les familles ont eu d'énormes difficultés à s'échapper.

La raison principale qui pousse ces gens à traverser des zones aussi dangereuses, au risque d'y laisser leur vie, semble être le manque de nourriture. Les nouveaux arrivants racontent que la situation alimentaire est de plus en plus difficile. Selon certains, civils et soldats se sont battus pour de la nourriture. En outre, le passage vers la Guinée doit se faire à des périodes données. Une fois la saison des pluies entamée, la rivière qui sépare le comté de Lofa de la Guinée devient impraticable, ce qui signifie que les réfugiés se retrouvent bloqués dans la Lofa pendant la période de disette la plus intense (juin à septembre).

Au Libéria, le droit des individus à l'asile, soit dans le pays même, soit dans des pays d'asile, a été continuellement méprisé par toutes les parties prenantes du conflit. Enlèvements, viols, exécutions, utilisation de civils comme bouclier humain sont monnaie courante.

Le manque de protection actuel et l'assistance limitée dont pâtit la population libérienne attirent l'attention sur le rôle de l'agence mandatée OCHA, qui manque à ses devoirs.

La communauté internationale, ayant réussi à politiser les aides monétaires humanitaires dans le contexte du Libéria, possède une part de responsabilité dans la situation déplorable dans laquelle se trouve actuellement cette population. Toutes les raisons invoquées pour ne pas financer les organismes non-gouvernementaux (ONG) sont totalement hypocrites étant donné les politiques en cours dans la sous-région. En conséquence, la population, notamment la plus défavorisée, paye le prix des actions politiques de son président.

### 3. Conclusion

Les problèmes examinés dans ce rapport sont loin d'être inconnus des individus travaillant dans le secteur humanitaire. En fait, ils sont tellement familiers que c'en est déprimant, en particulier dans le cas complexe de la région de Mano River. Cependant, ces problèmes posent des questions importantes pour ceux qui se déclarent concernés en priorité par la population civile et ses besoins humanitaires. Les plus importantes étant probablement :

- a. comment définir le terme protection ?
- b. pourquoi n'est-elle pas offerte ?
- c. pourquoi les besoins des personnes déplacées ne sont-ils pas encore adéquatement satisfaits ?

En **Sierra Leone**, la communauté internationale injecte d'énormes sommes d'argent, mais cette aide va principalement à l'aspect militaire du processus de paix. Les opérations militaires à cette échelle sont non seulement d'une importance considérable, elles sont aussi extrêmement onéreuses, et il est essentiel qu'elles aient des résultats positifs. Cependant, doit-on mesurer leur succès à l'aune de la souffrance et de la dignité humaines ?

Les Nations Unies sont dans une situation très délicate en Sierra Leone. Le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU s'est retrouvé avec deux casquettes : l'une humanitaire, l'autre politico-militaire. Il semblerait que priorité soit donnée à la politique au détriment des besoins humanitaires.

Ceci est particulièrement flagrant dans la façon dont une commission gouvernementale, la Commission Nationale d'Action Sociale (NaCSA : National Commission for Social Action), déclarant que la guerre est finie et que chacun doit rentrer chez lui, est autorisée à expulser les réfugiés des camps.

La question se pose donc de savoir qui sera chargé de faire respecter les droits des individus au bout du compte ? Qui est censé garantir le bon déroulement des programmes de rapatriement et de réinstallation dans des conditions humaines et la fourniture des services essentiels auxquels les populations ont droit ? Qui, finalement, donnera priorité aux individus sur le processus de paix ?

- Alors que s'effectue l'étape suivante du processus de réinstallation, Médecins Sans Frontières demande ce qui est prévu pour garantir que les problèmes cités ci-dessus ne se renouvelleront pas ?
- Des camps et une assistance sont-ils disponibles pour ceux qui décident de ne pas rentrer chez eux dans l'immédiat, ou le processus d'expulsion sera-t-il autorisé de toute façon ?
- Le rapatriement sera-t-il organisé dans des conditions (transport, fournitures, transit) garantissant le respect de la dignité et la satisfaction des besoins des populations ?
- Les pays donateurs demeureront-ils engagés à financer des programmes futurs de lutte contre la malnutrition et les épidémies éventuelles que risque d'entraîner un programme de retour aussi chaotique et mal préparé ?

Au **Libéria**, les problèmes de protection sont encore plus graves. Cela fait désormais des années que les civils fuient d'un camp à l'autre, et que la communauté internationale CONTINUE à éviter leur regard et leurs récits horribles en se cachant derrière de fausses excuses de terminologie. Médecins Sans Frontières veut savoir combien de temps encore les questions politiques continueront à éclipser les besoins humanitaires des populations.

- Pourquoi la communauté internationale n'a-t-elle pas encore qualifié le contexte libérien de « désastre » ?
- Qui va faire en sorte de garantir aux populations le droit de fuir les conflits et les persécutions ?
- Qui va garantir leur sécurité dans les pays d'asile ?
- Qui va assurer le droit de ces personnes, en particulier des personnes déplacées, à bénéficier d'une assistance humanitaire ?

Tout ceci se résume à une question clé : quand les besoins humanitaires seront-ils distincts des ordres du jour politiques ?

Les conflits ne semblent pas prêts de disparaître dans cette sous-région. Tant que la violence se poursuivra, les populations auront toujours besoin d'assistance humanitaire et de protection. Les besoins actuels, et ceux dont nous savons qu'ils se présenteront demain, ne disparaîtront pas eux non plus. Les gens continueront à survivre (et non pas à vivre) du mieux qu'ils peuvent, comptant plus sur leurs propres communautés et réseaux traditionnels, que sur la communauté humanitaire internationale. Il n'est donc pas difficile d'imaginer que les problèmes, y compris ceux de l'exploitation sexuelle des réfugiés dans les camps, continueront à exister.

Il semblerait presque qu'il faille rappeler que la faute incombe aux manquements de nos systèmes qui ne fournissent pas de protection et d'assistance adéquates, et non pas aux déplacés et aux réfugiés qui, eux, ont appris à leurs dépens les dures réalités de la survie.